

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 155 Mittwoch, 13.08.2008 126. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **Compagnie de Services Sanaga & Kelle Sàrl**, rue du Rhône 114, **1204 Genève, actuellement sans adresse**

2. *Remarques*: Par jugement du 4 août 2008, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a déclaré Compagnie de Services Sanaga & Kelle Sàrl en état de faillite dès ce jour à 10 heures.

L'a condamné en tous les dépens de la cause arrêtés à CHF 390.-.

A débouté les parties de toutes autres conclusions.

Tribunal de première instance  
1211 Genève 3

(04609688)